Chapitre 2 : Le chômage : un déséquilibre aux causes multiples

Notions abordées dans ce chapitre :

- 🕮 **Marché du travail, offre, demande de travail, force de travail**
- 🕮 **Offre et demande d'emploi**
- 🕮 **Déséquilibre du marché du travail, chômage, définition INSEE-Pôle emploi**
- 🕮 **Causes du chômage, chômage conjoncturel, structurel**

❶Marché du travail, emploi, chômage

Q1 : Qu'est-ce que le marché du travail ?

Le marché du travail est le lieu théorique de rencontre entre l'offre de travail et la demande de travail.

Q2 : Mais, que signifie offre et demande de travail ?

L'offre de travail émane (provient) des travailleurs qui proposent leur force de travail, alors que la demande de travail provient des entreprises qui ont besoin de la force de travail pour produire. La demande de travail constitue l'offre d'emplois, alors que l'offre de travail représente la demande d'emplois.
On peut ainsi considérer l'offre de travail comme l'ensemble des capacités physiques et intellectuelles que les hommes mettent en œuvre pour produire des biens et services nécessaires à leur besoin.
De l'autre côté, la demande de travail, ou offre d'emplois, représente l'ensemble des activités rémunérées proposées par les agents économiques producteurs de biens et services (entreprise, …)

Vision économique du travail. Le travail est perçu comme une marchandise que l'on échange. L'offre de travail renvoie donc à ceux qui offre « leur » travail.

Q3 : Existe-t-il des déséquilibres sur le marché du travail ?

Deux types de déséquilibres se rencontrent sur le marché du travail :
- la pénurie d'emplois (lorsque la demande de travail est inférieure à l'offre de travail)
- la pénurie de main d'œuvre (lorsque l'offre de travail est insuffisante par rapport à la demande de travail)

Ces déséquilibres peuvent coexister.

Toutefois, le déséquilibre majeur de ces dernières décennies, sur le marché du travail, est le **chômage.**

Q4 : Qu'est-ce que le chômage ? Comment se définit-il ?

La définition du BIT (**bureau international du travail**) reprise par l'**INSEE** :

Pour être considéré comme chômeur, trois conditions sont nécessaires :

- **Etre sans travail**, càd ni pourvu d'un emploi salarié, ni d'un emploi non salarié.
- **Etre disponible pour travailler** dans un emploi salarié ou non salarié.
- **Etre à la recherche d'un travail**.

Le chômage est la situation des personnes qui sont sans emploi, à la recherche d'un emploi, et disponibles pour occuper un emploi.

Q5 : Qui mesure le niveau de chômage en France ?

On trouve deux sources essentielles de mesure du chômage en France : **L'INSEE et le Pôle emploi.**

🕮 Le Pôle emploi comptabilise les demandes d'emploi en fin de mois qui ne sont pas satisfaites (DEFM). Il ne s'agit donc pas d'une enquête, et les données sont plus fréquentes car mensuelles. Cependant, les DEFM comptabilisent comme chômeurs des personnes qui ont trouvé un emploi mais qui sont restées momentanément inscrites. En outre, elles ne comptabilisent pas les personnes qui recherchent un emploi sans passer par le Pôle emploi.

L'INSEE comptabilise plus de chômeurs que Pôle emploi (l'INSEE reprend mesure le chômage à partir de la définition du BIT)

Chômage de longue durée : fléau social et économique ?

Lorsqu'il se prolonge (durée du chômage), il débouche sur l'exclusion d'une partie des travailleurs (du marché du travail) : ils n'ont plus accès à l'emploi tant la suspicion d'improductivité **(1)** qui pèse sur eux est forte (**par les employeurs**)

Fléau social : le chômage de longue durée (supérieur à 1 an) contribue à l'isolement des individus et à une plus grande difficulté de réinsertion sur le marché du travail (perte de compétence, suspicion d'improductivité, perte de confiance, …)

Fléau économique : le chômage de longue durée par définition constitue un chômage sur lequel il est difficile d'agir.

(1) Productivité = rapport entre le volume de la production et le volume de travail mis en œuvre pour la réaliser. Le volume de travail peut être évalué en heure.

❷Causes, explications du chômage

Etude d'une situation présentant des similarités avec les causes du chômage

<u>Le problème de la maison</u>

Quel est le problème dans les trois situations ?
Parmi les trois situations, deux présentent des causes à relativiser, lesquelles ?

La maison va s'écrouler.
La 1 et la 2 ont des causes conjoncturelles.

Des causes structurelles :

Le chômage peut être le résultat de problèmes au niveau de la structure de l'économie. Par structure de l'économie, on entend ici des problèmes profonds, difficilement réversibles et qui affectent durablement le niveau de chômage.

Illustration du terme structure : *une maison nécessite dans sa construction une structure c'est-à-dire un socle, une base sur laquelle on va pouvoir bâtir.*
Une fois la maison bâti, tout problème survenant sur la structure de la maison peut être qualifié de problème profond, durable car très difficilement réparable. On peut changer ses volets, son portail mais changer les piliers d'une maison sera plus difficile.
Pour une économie c'est la même chose ! Elle nécessite une structure pour fonctionner, et les déséquilibres profonds qui peuvent apparaître sont qualifiés de structurels.

Ce chômage est lié aux changements de longue période intervenus dans les structures démographiques **(1)**, économiques, sociales **(2)** et institutionnelles. C'est donc un chômage de **long terme**.

(1) Chômage lié à la structure démographique de le France

Alternatives Economiques

Depuis 1962, la population en âge de travailler, assimilée d'une manière extensive à celle des 15-64 ans, s'est accrue de plus de 10 millions de personnes. Ces personnes sont entrées dans leur grande majorité sur le marché du travail, si bien que la population active a progressé de plus de 7 millions depuis le début des années 1960, […]
Cette croissance résulte d'abord de la poussée démographique du baby-boom : les générations nombreuses nées après la guerre ont progressivement remplacé les générations creuses nées trente ans plus tôt. Mais ce n'est pas tout : **les flux migratoires se sont élevés à près de 140 000 nouveaux arrivants** chaque année jusqu'en 1973, […].

Parallèlement, on a assisté à un **retour massif des femmes sur le marché du travail** : autour de 40 % des femmes de 25 à 50 ans travaillaient en 1962 ; elles sont aujourd'hui plus de 80 %.

Le marché du travail a d'abord absorbé sans difficulté cet afflux de nouveaux arrivants : jusqu'en 1973, l'emploi a progressé au même rythme que la population active.

Mais à partir de 1974, l'écart s'est creusé entre la croissance toujours vigoureuse de la population active et la progression - ralentie - de l'emploi, **d'où la montée du chômage de masse.**
L'économie française a certes créé plus de 3 millions d'emplois depuis 1974, mais, dans le même temps, le nombre d'actifs s'est encore accru de 5 millions, avec 2 millions de chômeurs supplémentaires à la clé. Arithmétique sommaire, mais implacable.

Population par sexe et groupe d'âges au 1er janvier 2018

	Hommes	Femmes	Ensemble
Moins de 20 ans	8 023 806	7 664 179	15 687 985
de 20 à 64 ans	17 931 601	18 519 905	36 451 506
65 ans ou plus	5 544 874	7 333 731	12 878 605
Population totale	31 500 281	33 517 815	65 018 096

(2) Chômage lié à la structure sociale de la France

Observatoire des inégalités

Au cours des trente dernières années, et en particulier au milieu des années 1990, les **professions intermédiaires et les cadres supérieurs ont connu une détérioration de leur situation vis-à-vis du chômage**, mais ces catégories demeurent - avec un taux de chômage compris entre 4 et 6 % - bien en-deçà des catégories populaires. **Pour les ouvriers non qualifiés, la dégradation a été beaucoup plus forte** que pour tous les autres groupes sociaux. **Leur taux de chômage, qui était déjà de l'ordre de 9,4 % en 1982, n'a quasiment pas cessé d'augmenter pour atteindre 17,1 % en 1997.** Ce chiffre a diminué les trois années suivantes, mais il est reparti très vite à la hausse pour toucher désormais un ouvrier non qualifié sur cinq. Le taux de chômage des ouvriers qualifiés comme des employés oscille depuis les années 1980 de 6 à 11 %.
Des générations entières de populations peu diplômées – nées à partir de la fin des années 1960 – n'ont connu que le chômage de masse. Pour ces milieux populaires, il ne s'agit plus de « crise » mais **d'un déséquilibre profond et durable**. Un nouveau régime s'est installé sur le marché du travail. Cette situation est particulièrement marquée pour les jeunes peu qualifiés.

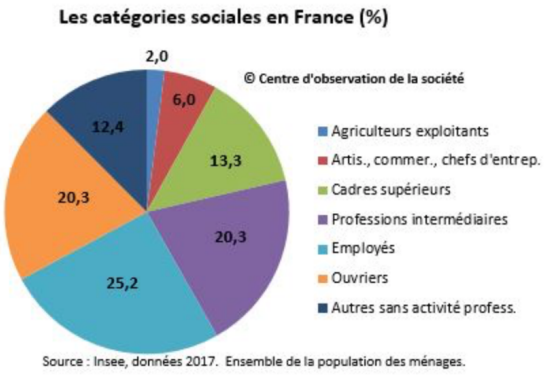

D'autres causes structurelles sont évoquées comme :

- **l'inadéquation des qualifications des offreurs de travail aux besoins des entreprises** (focus sur un rapport de Manpower Group ci-dessous)
- **l'immobilité des salariés** (la rigidité géographique des salariés ne permet pas l'adéquation entre les besoins et les compétences ce qui cause du chômage)
- **la rigidité des législations sociales (1)** (focus sur une étude de l'Express l'Expansion)

ManpowerGroup™

"La crise a obligé des millions de travailleurs à chercher un nouvel emploi mais, souvent, **leurs qualifications ne sont pas celles que recherchent les employeurs**, **et cette inadéquation des compétences fait grimper les taux de chômage."**
Demain, tous au chômage ?
Les salariés des secteurs les plus frappés par la crise se reconvertissent difficilement car ils possèdent rarement les compétences recherchées par les secteurs épargnés. Et l'évolution de nos besoins, la mondialisation de l'économie et du marché du travail ainsi que les changements technologiques continuent à transformer radicalement l'emploi. Certains posent la question : demain, tous au chômage ?
L'OIT ne va pas si loin, mais cette "Grande Inadéquation" - et les pénuries de Talents qui en sont la conséquence - "affecte le marché du travail dans tous les pays". **McKinsey a calculé qu'elle pourrait faire perdre 4,5 millions d'emplois rien qu'en France d'ici 2020.**

l'express L'Expansion

Depuis le début de la crise, le nombre de destructions d'emplois a bondi de 133 % en Espagne, de 95 % aux Etats-Unis, de 33 % au Royaume-Uni et de " seulement " 18 % en France. " Une meilleure résistance qui s'explique par le fait que l'Etat a encadré les contrats par la loi. **Du coup, le marché du travail reste protecteur** ", explique Michel Guénaire, avocat et auteur du Génie français (Grasset).
[…] **C'est pourquoi plus de 80 % des actifs sont employés en CDI, et 17,3 % à temps partiel,** […]
Si, côté pile, la protection de l'emploi joue son rôle en amortissant les chocs économiques, **elle se traduit, côté face, par un manque de fluidité et de flexibilité**, " cause la plus évidente

du niveau élevé du chômage structurel ", dénonce l'OCDE dans son dernier rapport sur la France.
" Hélas, cette rigidité ne protège que ceux qui ont un emploi. Pis encore, **elle dissuade l'embauche des autres**, ou les cantonne dans des CDD, qui ont connu une véritable inflation ces dernières années ", déplore Agnès Verdier-Molinié, vice-présidente de l'Institut français de recherche sur les administrations et les politiques publiques (Ifrap). " **A cela s'ajoute la complexité du droit du travail**, précise Bijan E. Eghbal, avocat associé à DLA Piper. Les prud'hommes ont tout pouvoir en matière de licenciement. **Un poids sérieux lors de la prise de décision d'embaucher, car bon nombre d'entreprises ne peuvent supporter les conséquences financières d'un licenciement.** "

(1) Le chômage est fonction du coût du travail (législation du travail) :

Pour rester compétitive, les entreprises doivent maîtriser leurs coûts, en grande partie constitués de **charges de personnels**. **Aussi, un niveau trop élevé du coût du travail représente un obstacle à l'embauche.**

- ☞ *Le coût du travail est la somme des salaires, des cotisations sociales et taxes de chaque salarié.*

La rigidité à la baisse des salaires signifie que les entreprises ne peuvent pas diminuer les salaires soit à cause de la règlementation (SMIC) ou de la puissance des syndicats qui défendent les droits des salariés.
Le chômage peut donc s'expliquer par un dysfonctionnement du marché du travail qui empêche la baisse des salaires.
Le chômage est induit par des salaires trop élevés et peu flexibles (trop rigide)

- 🕮 Le taux de chômage lié à des déséquilibres structurels (chômage structurel) est estimé à 8% en France.

Il existe y compris en période de prospérité économique (quand l'économie va bien).

- ☞ **La formation continue pour permettre la reconversion des salariés est une solution adéquate.**

Des causes conjoncturelles :

Le chômage peut être lié à la **conjoncture d'une économie**. La conjoncture signifie l'état d'une économie à un moment donnée.

- 🕮 Une bonne conjoncture signifie que les individus consomment, investissent et par conséquent les entreprises produisent, embauchent.
- 🕮 Une mauvaise conjoncture renvoie à une baisse de la demande de biens et services qui se traduit par une baisse de la production et donc du niveau de l'emploi.

- ☞ Le chômage est dû au **ralentissement de l'activité économique (mauvaise conjoncture)**

Dans cette situation, la demande qui s'adresse aux entreprises stagne ou diminue et celles-ci réajustent à la baisse leur volume de main d'œuvre pour l'adapter au volume de la production. Ce faisant, les licenciements économiques se multiplient et augmentent le niveau du chômage.

Si les entreprises font des **anticipations pessimistes**, cela aura un impact négatif sur le niveau de l'emploi.

Les entrepreneurs anticipent l'évolution de la demande qui s'adresse à eux et en déduisent alors le niveau de la production à réaliser. Ce niveau de production indique alors un niveau d'emploi.

Explications du chômage

Nous ne sommes pas tous égaux face au chômage. Des analyses statistiques montrent que le chômage est fonction **du sexe, de l'âge, du diplôme** mais d'autres facteurs peuvent être ajoutés comme **l'éducation, le milieu social, etc**.

TAUX DE CHÔMAGE SELON LE DIPLÔME (%)

	2003	2004	2005	2008	2009	2011
Sans diplôme ou CEP	14.7	15,0	15,0	12,7	11,8	16,1
BEPC, CAP, BEP	9,0	9,2	9,3	7,7	7,0	9,9
Baccalauréat	8,7	9,5	9,2	6,8	6,8	8,7
Bac +2	6,0	6,1	6,6	4,3	4,3	5,1
Diplôme supérieur	7,6	7,4	7,0	4,7	4,7	5,6

Source : Enquêtes emplois, Insee.

TAUX DE CHÔMAGE SELON L'ÂGE

	2003*	2004*	2005	2007	2008	2009	2010	2011
Ensemble	9,7	9,9	9,8	8,0	7,4	9,1	9,2	9,2
15-24 ans	16,5	17,4	17,3	19,3	19,1	23,7	22,9	22,0
25-49 ans	8,2	8,3	8,3	7,3	6,6	8,2	8,4	8,4
50 ans et +	7,2	7,1	6,7	5,4	4.9	6.1	6.4	6,5

** 15-29ans et 30-49 ans pour les années 2002, 2003 et 2004.*

Source : Enquêtes emplois, Insee.

Les différences entre travailleurs jeunes et âgés s'observent surtout en matière **d'employabilité et de vulnérabilité**.

- 🕮 **La vulnérabilité** est le risque de tomber au chômage.
- 🕮 **L'employabilité** correspond à la probabilité de sortir du chômage.